



Pour le droit des artistes

Communiqué de presse

23 septembre 2024

Reconduction de Rachida Dati : l'ADAGP salue la nomination tant attendue du ministre de la Culture et rappelle les dossiers d'actualité

L'ADAGP salue la reconduction de Madame Dati au poste de ministre de la Culture et espère pouvoir à nouveau compter sur son soutien pour tous les sujets relatifs à la défense des droits des créateurs.

Nombre de dossiers importants sont actuellement en suspens et nécessitent des décisions politiques en ce qui concerne le droit d'auteur et la rémunération des artistes.

En retrouvant un interlocuteur, l'ADAGP a hâte de retravailler à :

1. **renforcer** la régulation des logiciels d'intelligence artificielle (IA) générative ;
2. **soutenir** le combat des auteurs pour recevoir une juste rémunération des GAFA et des éditeurs de presse, conformément à la directive européenne de 2019 ;
3. **consolider** la législation en matière de lutte contre les faux et les contrefaçons ;
4. **veiller** à l'exemplarité des institutions publiques en matière de droit d'auteur ;
5. **augmenter** la visibilité des arts visuels à la télévision.

L'ADAGP donne rendez-vous à la ministre et à ses conseillers afin que les mois à venir permettent des avancées significatives pour les droits des artistes.

Pour aller plus loin :

→ [Retrouver les « 9 enjeux pour les arts visuels » de l'ADAGP](#)